



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 21 février 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RN164 – Point d'avancement sur la mise à 2x2 voies de la section entre Saint-Méen-le-Grand et la RN 12**

Le projet de mise à 2x2 voies de la RN164 entre Saint-Méen-le-Grand et la RN12 (axe Rennes - Saint-Brieuc), qui participe à l'objectif de désenclavement du centre Bretagne, est mené selon deux phases distinctes :

- la première, de Saint-Méen au niveau de l'ancienne aire de repos « des Lauriers », sur 2,2 km de long (phase 1)
- la seconde de l'aire des Lauriers à la bifurcation avec la RN12, sur 5 km (phase 2)

Déclarées d'utilité publiques en juin 2004, ces deux phases consistent à aménager un tracé neuf ; la RN 164 actuelle ainsi déviée sera utilisée à terme pour la desserte locale.

**La phase 1 est actuellement en cours de travaux.** Elle a été financée au Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2000-2006 à hauteur de 11,1 M€ (34% État, 41% Région Bretagne, 25 % Conseil Général d'Ille-et-Vilaine).

Le chantier, qui a démarré en août 2010, devrait conduire à une mise en service en juillet 2012. Il reste aujourd'hui à réaliser les dernières couches de chaussée, les équipements de sécurité et la signalisation. Les usagers empruntent provisoirement depuis juin 2011, et sans avoir rencontré de difficultés de circulation, une déviation utilisant une portion neuve du futur itinéraire de substitution.

**La phase 2**, financée au Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI) 2009-2014 à hauteur de 27,5 M€ (50% État, 50% Région Bretagne), **est actuellement en cours d'étude** dans l'objectif de démarrer les travaux avant l'été 2013. D'ici la fin 2012 se termineront l'ensemble des études environnementales, des études de détail (ouvrages d'art, insertion paysagère, protection contre le bruit), des concertations sur le projet. Parallèlement, le projet routier s'accompagne d'un aménagement foncier agricole et forestier (un remembrement) qui est mené sous la responsabilité du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, et dont le projet sera finalisé pour l'automne 2012.

#### **L'Etat et ses partenaires mobilisés pour l'aménagement de la RN164**

Les années 2010 et 2011 ont vu 25 nouveaux kilomètres de 2x2 voies mis en service sur la RN164, avec en particulier, dans les Côtes d'Armor, l'ouverture de la déviation de Gouarec en juillet 2010, puis de la déviation de Saint-Caradec en 2011. Cette dernière étape était particulièrement symbolique car il s'agissait alors de la dernière agglomération encore traversée par la RN164.

L'aménagement intégral à 2x2 voies de cet axe est une revendication forte et constante des élus et acteurs bretons, dans la perspective de désenclaver la partie centrale de la Bretagne, territoire fragile. L'État accompagne cet objectif de cohésion et de solidarité territoriale.

#### **Contact presse :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne  
Mission Communication : Corinne Gillet – 02 99 33 42 10

L'investissement financier de l'État et de ses partenaires est considérable : les opérations sur la RN164 bénéficient de 116 des 189 M€ d'investissements prévus au Programme De Modernisation des Itinéraires (PDMI) Bretagne 2009-2014. Les services de l'État et les cofinanceurs du projet, au premier rang desquels le Conseil Régional, sont ainsi pleinement mobilisés dans la mise en oeuvre de ce programme d'investissement, tout en en préparant d'ores et déjà les suites.

**A ce jour, sur les 162 km de la RN164 :**

**- 96 km sont désormais à 2x2 voies**

**- 2 km sont actuellement en travaux** (la première phase de 2,2 km entre Saint-Méen et la RN12 en Ille-et-Vilaine) avec une mise en service prévue en juillet 2012

**- 21 km font l'objet d'études et de financements inscrits au Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI) 2009-2014 :**

- les 12,9 km de la déviation de Châteauneuf du Faou dans le Finistère avec un objectif de déclaration d'utilité publique (DUP) en 2014. Une concertation publique vient d'être menée début 2012 sur le choix de la variante d'aménagement.

- les 3 km de la seconde phase de la déviation de Loudéac dans les Côtes d'Armor, avec un objectif de démarrage des travaux à l'automne 2012

- et les 5 km de la seconde phase de la section entre Saint-Méen et la RN12 avec un objectif de démarrage des travaux en 2013

**- 22 km font l'objet d'études dans l'objectif de préparer l'avenir** en anticipant les besoins à inscrire dans de futurs programmes d'investissements, Parmi les sections concernées, de nouvelles études préalables à la DUP sont en cours ou programmées :

- depuis fin 2011 pour les 15 km situés au droit de Rostrenen (entre Loméven et Plouguernevel)

- à partir du printemps 2012 pour les 6,8 km situés au droit de Plémet.

**- 21 km resteront à traiter**

**Contact presse :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne  
Mission Communication : Corinne Gillet – 02 99 33 42 10